

## **Tous en grève à partir du 19 janvier pour le retrait de la réforme des retraites !**

Les adhérents du SNFOLC 13, réunis ce 12 janvier à l'UD FO 13, ont pris connaissance du projet de Mme Borne et de M Macron concernant le projet de réforme des retraites.

Avec notre syndicat national SNFOLC et notre fédération nationale FNEC FP FO nous déclarons :

*Mme Borne annonce également la suppression des régimes spéciaux... Cela ouvre la porte à une future suppression des régimes de retraite des fonctionnaires, dont le Code des pensions civiles et militaires, qui nous garantit une retraite calculée sur la base de 75% du traitement des 6 derniers mois de carrière.*

*Non seulement les personnels subissent un effondrement inédit de leur pouvoir d'achat avec l'augmentation dérisoire de la valeur du point d'indice bloquée à 3,5% par le gouvernement, non seulement ils sont confrontés à des conditions de travail de plus en plus difficiles (qui empireront encore à la rentrée 2023 avec les 2000 nouvelles suppressions de postes décidées par le ministre), mais ils devraient désormais être contraints de travailler jusqu'à 64 ans et pour certains subir un allongement de la durée de cotisation pour percevoir une retraite à taux plein ! Inacceptable pour la FNEC FP-FO !*

**Tous en grève à partir du 19 janvier ! Tous en AG pour décider des suites ! Dans l'unité syndicale, faisons reculer Macron et son gouvernement !**

**Retrait de la réforme des retraites ! Augmentation des salaires pour tous sans contrepartie ! Annulation des suppressions de postes !**

Avec notre Union Départementale et notre confédération Force Ouvrière, nous décidons de jeter toutes nos forces dans la bataille dans l'unité pour le retrait de la réforme des retraites. Ainsi, nous organisons dès cette semaine des réunions d'information sur la réforme, pour décider la grève et mettre en débat dans nos établissements sa reconduction et ses suites.

D'ores et déjà, sont programmées à l'initiative du SNFOLC ou en intersyndicale des réunions dans les établissements suivants : lycée Thiers (Marseille), collège Pont de Vivaux (Marseille), collège Gyptis (Marseille), lycée Jean Perrin (Marseille), collège Louise Michel (Marseille), collège Lakanal (Aubagne), lycée Jolliot Curie (Aubagne), collège des Caillols (Marseille), lycée Diderot (Marseille), collège Yves Montand (Allauch), lycée Saint Exupéry (Marseille).

Le syndicat transmettra les motions prises dans ces assemblées à l'ensemble des collègues.

**Aucune augmentation de la durée de cotisation, aucune augmentation de l'âge de départ à la retraite ! Maintien du Code des Pensions Civiles et Militaires, maintien de tous les régimes spéciaux !**